



Québec, le 23 septembre 2011

Dans le cadre de sa série « *Discussion juridique collective* », le *Groupe d'étude en droits et libertés* de la Faculté de droit (*GEDEL*) invite les professeurs et étudiants des cycles supérieurs intéressés à une discussion portant sur le thème suivant :

La discrimination et certains de ses effets sur les collectivités

La rencontre aura lieu le vendredi **14 octobre 2011**, de 11h30 à 13h30, à la salle 2419 du pavillon Charles-De Koninck (DKN). Elle fournira l'occasion de discuter collectivement, dans un cadre informel propice à la liberté d'expression, de plusieurs arrêts récents et importants.

À cette occasion, les professeurs Christian Brunelle, Mélanie Samson et Louis-Philippe Lampron présenteront les arrêts suivants afin de lancer la discussion :

Bou Malhab c. Diffusion Métromédia CMR inc., [2011] 1 R.C.S. 214 (propos diffamatoires contre les Arabes et les Haïtiens)

<http://csc.lexum.org/fr/2011/2011csc9/2011csc9.html>

Gordon c. Mailloux, 2011 QCCA 992 (propos diffamatoires contre les Noirs)

<http://www.canlii.org/eliisa/highlight.do?text=gordon&language=fr&searchTitle=Qu%C3%A9bec+-+Cour+d%27appel&path=/fr/qc/qcca/doc/2011/2011qcca992/2011qcca992.html>

Alberta (Affaires autochtones et développement du Nord) c. Cunningham, 2011 CSC 37 (programme améliorateur gouvernemental justifiant une distinction entre les Métis et les Indiens)

<http://csc.lexum.org/fr/2011/2011csc37/2011csc37.html>

Gaz métropolitain inc. c. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011 QCCA 1201 (discrimination systémique contre les femmes)

<http://www.canlii.org/fr/qc/qcca/doc/2011/2011qcca1201/2011qcca1201.html>

Comme le GEDEL ne s'engage qu'à nourrir les esprits, il vous est loisible d'apporter votre repas.

Nous vous saurions gré de bien vouloir confirmer votre présence, en écrivant un courriel à l'adresse christian.brunelle@fd.ulaval.ca, avant le 12 octobre, à 17h00.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer l'expression des nos meilleurs sentiments.

Christian Brunelle,
Responsable du GEDEL